



France 3 Bourgogne

TOUTE HONTE BUE, LA DIRECTION LICENCIE

UNE JOURNALISTE PROFESSIONNELLEMENT IRREPROCHABLE

La direction de France Télévisions vient de cocher toutes les cases du management brutal et inhumain. Elle a licencié une journaliste dont le professionnalisme est reconnu par tous. Sa seule faute : avoir refusé une humiliation sous forme d'un avenant à son contrat de travail.

Depuis une dizaine d'années, elle est « chef info web » à la rédaction de France 3 Dijon. Son travail acharné contribue à faire du site internet de France 3 Bourgogne Franche-Comté un des plus suivis de tout le réseau régional.

Elle ne compte pas ses heures pour alimenter le site, former et encadrer la rédaction de Dijon.

Pourtant, la direction décide, fin 2019, qu'elle ne fait plus l'affaire à ce poste. Tous les chefs info web du réseau régional se voient proposer au minimum un contrat de rédacteur en chef adjoint. Notre consœur, elle, est sommée d'accepter un avenant qui l'écarte de l'encadrement. Elle refuse de le signer.

Pendant des mois, la direction multiplie injonctions, pressions et manœuvres pouvant s'apparenter à du harcèlement pour la faire plier. Notre consœur, elle, continue d'assumer pleinement son travail de journaliste « web ».

C'en est sans doute trop pour les bureaucrates tatillons de la DRH, qui lancent une procédure de licenciement. Aucune faute professionnelle à lui reprocher ? Qu'importe : on met à la porte une salariée qui a plus de 30 ans d'ancienneté parce qu'elle refuse simplement d'être déclassée et humiliée.

A l'heure du « digital first », la direction va donc se passer d'une journaliste ultra-compétente dans ce domaine.

La nouvelle de son licenciement, brutal, injuste, provoque un choc émotionnel pour les salariés de l'antenne de Dijon. Mais peu importe pour une direction qui va encore plus loin : elle tente aujourd'hui de propager la rumeur que ce licenciement était en réalité un souhait de la salariée, une sorte de prime au départ à la retraite !

Le SNJ apporte tout son soutien et exprime sa solidarité vis-à-vis de notre consœur. Nous serons à ses côtés pour l'aider à obtenir justice devant les tribunaux. Ces méthodes indignes d'une entreprise de service public méritent une condamnation sans équivoque : nous nous y emploierons.

Paris, le 2 octobre 2020

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : snj@francetv.fr – 01 56 22 88 28



@SNJ_FTV



Snj.ftv